GREFFE
du Tribunal de Commerce de
NANTES
6 allée de l'Ile Gloriette
BP 64623
44046 NANTES CEDEX 1

# CERTIFICAT
## DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

S.A.R.L.
SIM 44
9 BIS RUE DU MAL DE LATTRE
DE TASSIGNY

44000 NANTES

Dépôt effectué par :

FIDAL
ZI DE LA CHEVALERIE
RUE JULES VALLES BP 441

50000 ST LO

Numéro RCS : NANTES B 383 497 963 <44231/91B01346>

Pièces déposées le 17/09/1997 Numéro : 975092

P.V. D'ASSEMBLEE du 14/04/1997
- NOMIN. COMMISSAIRE AUX COMPTES

BORDEREAU DE FRAIS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Total Exonéré Taxe..... | 38.00 | Total soumis à Tva..... | 39.00 |
| Montant Tva..... | 8.03 | TOTAL T.T.C..... | 85.03 |

Le Greffier,

9730S9E

SIM 44

S.A.R.L. au capital de 1.250.000 Francs

SIEGE SOCIAL : 9 bis rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

44000 NANTES

R.C.S. : NANTES - B 383 497 963

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**
**DU 14 AVRIL 1997**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS**
**LE 31 DECEMBRE 1996**

- E X T R A I T -

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION**

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, le 14 Avril 1997 à 18 heures, au siège social, sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Francois Xavier MOUTEL, associé gérant.

Les associés assistant à la réunion ont signé une feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

Sont présents à la réunion :

- Monsieur Francois Xavier MOUTEL
  propriétaire de ..... 1871 parts
- ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLIC DE L'OUEST ETPO
  propriétaire de ..... 250 parts
- ECLAIRAGES DES VILLES
  propriétaire de ..... 125 parts
- Monsieur Joël Théophile KERJEAN
  propriétaire de ..... 4 parts
- MTM
  propriétaire de ..... 250 parts

L'assemblée réunissant l'intégralité des parts sociales peut valablement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 Décembre 1996,

- le rapport sur les conventions réglementées,

- les comptes annuels,

- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces documents ont été communiqués aux associés et que l'inventaire établi à la clôture de l'exercice écoulé a été tenu à leur disposition au siège social.

Puis il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- .....

- .....

- .....

- .....

- nomination de commissaires aux comptes titulaire et suppléant

- .....

- .....

Lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et sur les conventions réglementées.

Les comptes annuels sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte :
Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

**PREMIERE RESOLUTION**

.....
.....
.....
.....

**DEUXIEME RESOLUTION**

.....
.....
.....
.....

**TROISIEME RESOLUTION**

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

**QUATRIEME RESOLUTION - NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT**

L'assemblée générale nomme, pour une durée de six exercices :

- aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire Monsieur Michel PESCE demeurant à SAINT-LO, 21 rue bis du Maréchal de Lattre de, TASSIGNY
- aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant Monsieur Fabrice LEMAITRE demeurant à GRANVILLE, 32 Cours Jonville.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Chacun des commissaires a fait savoir qu'il acceptait cette désignation.

**CINQUIEME RESOLUTION**

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

**SIXIEME RESOLUTION**

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

C L O T U R E

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et il a été dressé le présent procès-verbal.

cet f:i' en sous